

LISTE DES DELIBERATIONS

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024

1- Reddition réglementaire de comptes

URBANISME

2- Signature d'une convention portant reconnaissance d'une servitude administrative avec le SyDEV relative à la pose d'un câble électrique sur une parcelle communale

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la signature d'une convention portant reconnaissance d'une servitude administrative avec le SyDEV relative à la pose d'un câble électrique sur une parcelle communale.

3- Désignation d'un bailleur social pour la réalisation d'un projet de logements rue de la Chauffetière

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la désignation du bailleur social, La Compagnie du Logement, pour la réalisation d'un projet de logements sociaux sur un terrain rue de la Chauffetière.

INTERCOMMUNALITE

4- Adhésion à l'association Géo Vendée

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la commune de Moulleron-le-Captif à l'association Géo Vendée, dont l'objet est de promouvoir l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans les collectivités. Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur Pascal THIBAUT, titulaire, et à Madame Gisèle SEWERYN, suppléante, pour représenter la commune de Moulleron-le-Captif au sein de cette instance.

SOLIDARITE

5- Soutien à la population de Mayotte

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le soutien financier à la population de Mayotte, pour un montant de 2 000 € par le biais de la Protection Civile, suite au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île.

TRAVAUX

6- Vote d'une demande de solde du fonds de concours Mode de déplacement doux auprès de la Roche-sur-Yon Agglomération.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la demande de solde du fonds de concours pour le projet de création d'une voie partagée et d'une liaison douce reliant Jolie rue et la rue des Semailles, auprès de La Roche-sur-Yon Agglomération.

7- Vote d'une convention avec le SyDEV n° 2024.ECL.0801 relative au remplacement des mâts et rénovation des boules des points lumineux sur l'espace public communal près de l'EHPAD.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les termes de la convention à établir avec le SyDEV concernant le remplacement de 8 points lumineux, situés sur l'espace public aux abords de l'EHPAD. La participation communale est fixée par le SyDEV à 4 654 €.

8- Vote d'une convention avec le SyDEV n°2024.ECL.0763 relative à la réalisation d'une opération d'éclairage dans le cadre de la création du giratoire du Sensis.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention avec le SyDEV, dans le cadre de la construction d'un carrefour à sens giratoire à l'intersection de la RD100a, route de la Génétouze et la RD2, route du Poiré sur Vie, relative à des travaux d'éclairage public. La participation s'élève à 23 829 €.

9- Vote d'une convention avec le SyDEV n°2024.ECL.0804 relative à la phase matérielle des travaux d'éclairage public du giratoire des Artistes.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention avec le SyDEV, Dans le cadre de la deuxième phase des travaux concernant la fourniture et la pose de candélabres au carrefour à sens giratoire situé sur la RD100, route de Beaupuy, permettant l'accès au futur lotissement « le Domaine des Artistes. La participation communale s'élève à 13 798 €.

10- Vote d'une demande de subvention auprès du SyDEV dans le cadre de la mise en oeuvre d'une Gestion Technique des Bâtiments pour le projet d'extension de la bibliothèque municipale « La Récré ».

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la demande de participation financière auprès du SyDEV pour l'installation d'une GTB (Gestion Technique des Bâtiments) dans le cadre du projet d'extension de la bibliothèque municipale « La Récré ». La subvention représente 50 % du coût réel HT, dans la limite de 12 000 €.

ENFANCE JEUNESSE

11- Modification de la délibération n° 2024-D137 du 9 décembre 2024 portant sur le vote des subventions au profit des associations partenaires des activités jeunesse

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une nouvelle délibération portant modification de la précédente et intégrant les montants exacts des subventions au profit des associations partenaires des activités jeunesse.

VIE COMMUNALE

12- Approbation de deux candidatures au Conseil des Sages

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les candidatures de Monsieur Eric GAUDIN et de Monsieur Serge RENAUX au sein du Conseil des Sages.